Le président élu du Burundi prêtera serment le 18 juin

@rib News,Â 16/06/2020Â â€“ Source Xinhua Le prÃ©sident Ã©lu du Burundi, Evariste Ndayishimiye, doit prÃªter serment je suite Ã la dÃ©cision la semaine derniÃ¨re de la Cour constitutionnelle jugeant qu'il doit prendre ses fonctions suite au dÃ©cÃ¨s du prÃ©sident en exercice, Pierre Nkurunziza.

Dans une invitation aux diplomates accrÃ©ditÃ©s auprÃ¨s de ce pays d'Afrique de l'Est, le ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res a fait savoir qu'une cÃ©rÃ©monie Ã©tait prÃ©vue le 18 juin dans la province centrale de Gitega. M. Ndayishimiye qui a Ã©tÃ© Ã©lu le 20 mai, devait auparavant prendre ces fonctions le 20 aoÃ»t, aprÃ¨s l'expiration du mandat de M. Nkurunziza. M. Nkurunziza est dÃ©cÃ©dÃ© le 8 juin, et la Cour constitutionnelle a dÃ©cidÃ© par la suite que l'investiture de M Ndayishimiye serait avancÃ©e en consÃ©quence. M. Ndayishimiye exercera un mandat de sept ans qu'il pourra renouveler une fois s'il est rÃ©Ã©lu.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});